

n'avaient pas suffisamment d'importance pour s'en préoccuper. Mon interlocuteur a ensuite attribué à l'influence des Canadiens français au sein du Ministère le fait que nous semblions disposés à aller de l'avant, en me faisant remarquer que ceux-ci avaient vraisemblablement la faculté de pressentir l'importance et l'utilité intrinsèques du lien culturel. Il ne subsiste aucun doute dans mon esprit quant à la valeur de son jugement. Les événements ultérieurs lui ont d'ailleurs donné raison. Aux Affaires extérieures, les Canadiens français ont toujours été plus attirés que leurs collègues anglophones par les programmes d'activités culturelles, d'information publique et de relations universitaires, dont le succès leur est essentiellement attribuable. De fait, si aujourd'hui le Ministère saisit mieux l'importance et la force latente de l'aspect culturel de la politique étrangère, c'est en bonne partie grâce à l'intuition d'agents du service extérieur d'origine surtout canadienne française. Je rends particulièrement hommage à Marcel Cadieux, sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures de 1964 à 1970, qui me semble avoir été le principal architecte de la politique culturelle du Canada à l'étranger.

**La création  
d'organismes  
culturels  
nationaux**

Beaucoup de Canadiens n'en ont pas moins cru pendant longtemps que la diplomatie culturelle devait être reléguée au deuxième ou au troisième rang, après "les choses essentielles", soit les échanges politiques et commerciaux. Il s'agissait en un mot d'un luxe, d'un vernis de comportement civilisé dont on pouvait recouvrir nos objectifs internationaux moins reluisants lorsque le budget le permettait. En période d'austérité, certains considèrent que ce poli "superficiel" doit être la première victime à tomber sous le couperet des restrictions. En matière de relations culturelles internationales, il n'est pas très sensé de changer constamment son fusil d'épaule; si nous nous en rendons compte un peu tardivement, nous nous retrouvons du moins aujourd'hui en bonne compagnie.

Dans une étude des relations culturelles du Canada avec l'étranger faite récemment pour le compte du ministère des Affaires extérieures, M. Paul Schafer résume en ces termes l'expérience française des relations culturelles internationales:

"Nombreux sont les enseignements à tirer de l'expérience française dans divers domaines: cours de langue; diffusion de la civilisation française; administration de programmes; négociation et exécution d'ententes; administration d'écoles, d'instituts et de centres à l'étranger; planification efficace. Ce qui transparait, c'est le désir de la France de bénéficier des avantages que procurent les relations culturelles internationales et de se constituer un corps de spécialistes, de conseillers et d'attachés — en faisant appel à des éléments détachés du secteur privé dans bien des cas — qui, eux, sauront traduire ces atouts en termes concrets. Et l'expérience lui a donné raison: la diplomatie culturelle française a en effet déjà rapporté des bénéfices appréciables et continue de le faire."

L'auteur de l'étude fait également remarquer qu'environ 70 p. cent du budget du ministère français des Affaires étrangères est consacré à la Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques.

Manifestement, les Français ont une foi inébranlable en la valeur culturelle intrinsèque